



# **Dispositif Génération Compétences V2**

## **Formation**

Vous avez plus de 50 ans ? Vous êtes en recherche d'emploi et vous avez besoin que l'on vous guide afin de construire un projet professionnel réaliste et réalisable ? Vous souhaitez entreprendre une formation afin de faciliter votre retour à l'emploi mais vous ne savez pas vers quel métier vous orienter ? L'action de formation « GENERATION COMPETENCES » est sans doute la solution adaptée à vos besoins.

## **Quels sont les objectifs du dispositif ?**

- Vous guider afin de construire un projet professionnel qui corresponde à vos envies et aux besoins du territoire
- Développer et valoriser vos compétences, reprendre confiance en vous et faciliter votre insertion professionnelle
- Permettre votre retour à l'emploi et/ou l'obtention d'une qualification en lien avec votre projet professionnel.

## **Comment fonctionne Génération Compétences ?**

- Par la mise en place d'ateliers pour vous aider à reprendre confiance en vous, mieux connaître votre environnement
- Par l'analyse de votre parcours professionnel, de vos envies, de vos difficultés, de vos besoins et de vos projets,
- Par la découverte de différents métiers et des mises en situation professionnelle,
- Par le renforcement des compétences générales nécessaires à la mise en œuvre de votre projet,
- Par l'accompagnement d'un référent tout au long de votre formation.

## **Quels sont les bénéficiaires du dispositif ?**

Cette action de formation est accessible aux normands de plus de 50 ans sans emploi, en recherche d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi. Une attention particulière sera apportée aux publics :

- Sans activité depuis au moins un an,
- Pas ou peu qualifiés (de niveau bac non validé ou infra).

## **Quelles sont les modalités d'accès ?**

Vous pouvez accéder en contactant directement l'organisme de formation le plus près de chez vous ou par l'intermédiaire de votre conseiller (Pôle emploi, Cap emploi, PLIE etc.).

## **Comment trouver un organisme qui propose Génération Compétences ?**

CARTE GENERATION COMPETENCES

## **Qui prend en charge le coût de la formation ?**

## **Coûts pédagogiques**

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par la Région Normandie.

## **Rémunération du stagiaire**

La Région assure la prise en charge de la rémunération des stagiaires s'ils ne bénéficient pas de l'allocation d'aide au retour à l'emploi (Aref).

Plus d'informations ici :

[L'accompagnement financier de la formation V2](#) [Lire la suite](#)

## **Qui contacter pour avoir plus d'informations ?**

- Les structures d'accueil, d'information et d'orientation (Pôle Emploi, Cap Emploi, PLIE...).
- Les organismes de formation retenus par la Région comme opérateurs Génération Compétences (voir carte ci-dessus)
- Le numéro gratuit Parcours Métier

### **Numéro Gratuit Parcours Métier**

Vous avez encore des questions ? Contactez le numéro gratuit Parcours Métier ! Des conseillers vous répondent sur toutes les questions relatives aux dispositifs de formation et d'orientation de la Région Normandie, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17H (jeudi : après-midi uniquement).

[0 800 05 00 00](tel:0800050000)